

 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/manche/manque-d-aesh-dans-les-ecoles-...>

 Écrit par Amandine Pinault

 8 min read

# Manque d'AESH dans les écoles : les parents mobilisés obtiennent-ils gain de cause ?

Maud Bregeon, porte-parole du gouvernement, a rencontré des AESH ce jeudi 17 octobre dans le Calvados pour annoncer des postes supplémentaires pour septembre 2025. Depuis la rentrée, les parents de plusieurs établissements normands manifestent leur colère face au manque d'accompagnants pour leurs enfants en situation de handicap. Ont-ils obtenu des réponses ?

## Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, découvrez les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

*"On veut des moyens. On n'est pas des magiciens"* C'est ce qu'ils avaient écrit sur l'une de leurs banderoles le 30 septembre dernier. Aujourd'hui les parents d'élèves du collège Jean Follain de Canisy dans la Manche réalisent que la magie n'opère toujours pas et qu'ils ne doivent *"pas se faire d'illusions"* quant à l'évolution de la situation des AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) dans l'établissement.

Suite à leur mobilisation devant le collège, une délégation de parents et professeurs a été reçue mercredi 16 octobre par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) de la Manche. Ils sont ressortis de son bureau toujours en colère, les

professeurs "démoralisés", et les services de l'éducation nationale n'ont pas beaucoup plus de moyens à allouer, malgré les récentes annonces du gouvernement. Le projet de loi de finances pour 2025 prévoit en effet 2.000 postes supplémentaires d'AESH pour la prochaine rentrée.

” Le DASEN nous a parlé des 2000 postes d'Aesh annoncés pour la rentrée 2025. 2000 pour toute la France, il nous a prévenu qu'il ne fallait pas se faire d'illusion, qu'il n'y en aurait pas beaucoup pour la Manche

*Daniel Reyssat, représentant des parents d'élèves du collège Jean Follain à Canisy (50)*

Quant à la situation à court terme, elle n'évoluera que très peu. D'un demi-poste d'AESH très exactement. "Il nous a lâché 12 heures, une AESH qui sera là à mi-temps" explique, amer, Daniel Reyssat, représentant des parents d'élèves du collège. Actuellement, quatre personnes officient à plein temps auprès des élèves du collège. Or, les besoins sont estimés au double : cinq élèves, comme Tom, élève malvoyant, nécessitent une AESH à plein temps et deux autres postes minimum sont répartis dans les classes pour des accompagnements à temps partiel. Bref, le compte n'y est toujours pas.

À une dizaine de kilomètres de là, Séverine Trohel, maman du petit Morgan, 7 ans, scolarisé en CP, s'était mobilisée quelques jours après la rentrée. Le 5 septembre, elle avait accroché des banderoles sur les grilles de l'école pour protester contre la diminution de moitié des heures d'accompagnement de son fils.

Morgan était accompagné à plein temps l'an dernier, soit 24 heures. Et sans avertissement, ce nombre d'heures a été divisé par deux à la rentrée 2024. Séverine Trohel n'avait obtenu aucune explication de la part des services de l'éducation nationale pour justifier cette diminution. La moitié du temps à l'école, le petit garçon, qui souffre de troubles du langage, de la concentration, de la déglutition, de TOC et d'une malformation de la main droite, devait donc se débrouiller tout seul.

Dans le cadre de notre reportage, les services de l'éducation nationale nous avaient brièvement indiqué que le dossier de Morgan était "à l'étude".

Quelques jours après sa mobilisation, Séverine Trohel a obtenu gain de cause : son fils peut de nouveau être accompagné par une AESH à plein temps depuis le 19 septembre. La maman n'a pas eu plus d'explication pour justifier ce doublement qu'elle n'en avait eu pour justifier la diminution.

” Je le fais pour Morgan et pour tous les autres enfants. Quand on sait ce que c'est que le handicap on ne le fait pas que pour nous.

*Séverine Trohel, maman de Morgan, le 5/9/2024*

Séverine Trohel sait qu'elle est loin d'être la seule à demander que la loi soit appliquée pour son fils. Elle voulait que son combat profite aussi aux autres. Les parents des collégiens en situation de handicap de Canisy viennent de perdre une bataille. Mais ils ne renoncent pas au combat. Mobilisation plus radicale ou action en justice, ils réfléchissent aux moyens de faire appliquer les droits de leurs enfants.

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail pour vous envoyer la newsletter de votre région. Vous pouvez vous désabonner à tout moment via le lien en bas de ces newsletters. [Notre politique de confidentialité](#)

Generated with Reader Mode